

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



Comment aborder les obstacles structurels au développement en Acadie?

Serge Côté

Number 28, Fall 2015

Prise en charge et développement territorial en Acadie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1043411ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1043411ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (print)

1916-7334 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Côté, S. (2015). Comment aborder les obstacles structurels au développement en Acadie? *Port Acadie*, (28), 11–33. <https://doi.org/10.7202/1043411ar>

Article abstract

The first part of this paper revisits the arguments of a 1980 article on structural barriers to development in Acadia in order to determine what remains relevant to the contemporary situation. In a second step, given the limitations of the notion of structural barriers, a criticism of the 1980 approach is brought forward as well as an examination of the foundations of some other types of structural barriers which were not mentioned in the 1980 article. Thirdly, a discussion is made of the option of laying emphasis on analysis of local initiatives and stakeholders' strategies in territorial development research. This perspective matches up with the theme of self-reliant development. The conclusion tries to combine the point of view of the structural barriers approach with the stakeholders' interests approach. As long as structural barriers are treated as contextual elements, it seems possible to articulate both points of view.

Comment aborder les obstacles structurels au développement en Acadie?

Serge Côté
Université du Québec à
Rimouski

Résumé

La première partie de la présente contribution réexamine l'argumentaire d'un article de 1980 portant sur les obstacles structurels au développement en Acadie afin de déterminer ce qui demeure pertinent pour caractériser la situation contemporaine. Dans une deuxième étape, étant donné les limites de la notion d'obstacles structurels, une critique de l'approche de 1980 s'impose en même temps qu'un examen des fondements de quelques autres types d'obstacles structurels qui n'étaient pas évoqués dans l'article de 1980. En troisième lieu, la proposition de faire une place de choix, dans la recherche sur le développement territorial, à l'analyse des initiatives locales et des stratégies d'acteurs est discutée. Cette perspective rejoint la thématique de la prise en charge. La conclusion tente de marier le point de vue des obstacles structurels avec celui des dynamiques locales d'acteurs. À condition de traiter les obstacles structurels comme des éléments de contexte, il apparaît possible d'articuler les deux points de vue.

Abstract

The first part of this paper revisits the arguments of a 1980 article on structural barriers to development in Acadia in order to determine what remains relevant to the contemporary situation. In a second step, given the limitations of the notion of structural barriers, a criticism of the 1980 approach is brought forward as well as an examination of the foundations of some other types of structural barriers which were not mentioned in the 1980 article. Thirdly, a discussion is made of the option of laying emphasis on analysis of local initiatives and stakeholders' strategies in territorial development research. This perspective matches up with the theme of self-reliant development. The conclusion tries to combine the point of view of the structural barriers approach with the stakeholders' interests approach. As long as structural barriers are treated as contextual elements, it seems possible to articulate both points of view.

Mots clés

obstacles au développement; prise en charge du développement; stratégies d'acteurs; initiatives locales; dépendance régionale; économie géographique; théorie des pôles de développement; école de la modernisation

Keywords

barriers to development; self-reliant development; stakeholders' strategies; local initiatives; regional dependency; economic geography; development pole theory; modernization approach

Introduction

Notre premier terrain de recherche en Acadie remonte à 1974. Il y a une quarantaine d'années donc¹.

Nous avons publié en 1980 un article sur les obstacles structurels au développement en Acadie². Il est certes pertinent de se pencher à nouveau sur ces obstacles et de chercher à les cerner dans le contexte de la période actuelle. Il ne saurait toutefois être question de reprendre tels quels les constats et les arguments formulés trois décennies plus tôt. D'une part, la situation actuelle, en raison des évolutions qui se sont produites, n'est pas exactement la même qu'à l'époque; d'autre part, nos perspectives d'analyse dans la recherche se sont modifiées au fil du temps et, de ce fait, de nouvelles conclusions devront être tirées.

Le colloque du Congrès mondial acadien auquel nous avons eu l'honneur de participer en 2014 a fait une place de choix à la notion de prise en charge. Cette thématique renvoie souvent à des acteurs de proximité ou à des instances locales capables de stimuler ou de mettre en œuvre des initiatives de développement³, tandis que celle des obstacles structurels évoque plutôt des

1 Nous avons eu la chance de pouvoir réaliser une recherche sur une entreprise papetière majeure du nord-est du Nouveau-Brunswick, implantée dans une région à majorité acadienne. Il s'agissait d'une entreprise sise à Bathurst, qui a eu une existence indépendante entre 1907 et 1966 et qui a été connue successivement sous les noms de Bathurst Lumber, de Bathurst Company et de Bathurst Power and Paper. La monographie que nous avons réalisée ne porte que sur ces années d'existence indépendante. Voir Serge Côté, *Les voies de la monopolisation : le cas de l'usine de papier de Bathurst* (thèse de doctorat en sociologie), Université de Montréal, 1978, 551 p. L'usine de Bathurst a cessé ses activités en août 2005 et est aujourd'hui démantelée. Après 1966, à la suite de fusions et de transactions diverses, l'établissement de Bathurst a fait partie des entreprises suivantes : Consolidated-Bathurst (1966-1989), Stone-Consolidated (1989-1998) et Smurfit-Stone (1998-2005).

2 Serge Côté, « Les obstacles structurels au développement en Acadie », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 13, n^{os} 1-2, janvier-mai 1980, p. 61-73.

3 Un auteur comme André Torre met notamment l'accent sur l'innovation territoriale et sur les capacités des acteurs locaux à élaborer, dans la collaboration ou le conflit, de nouvelles façons de produire aptes à contrer les effets néfastes des évolutions qui affectent leur territoire (« Théorie du développement territorial », *Géographie, Économie, Société*, n^o 17, 2015, p. 273-288). Majella Simard, quant à lui, souligne l'importance du leadership local et de la mobilisation des acteurs dans la réussite des projets de développement dans les petites localités en difficulté (« Contribution et rôle de l'économie sociale au processus de revitalisation en milieu rural fragile : radioscopie de cas de succès et d'insuccès », *Économie et Solidarités*, vol. 42, n^o 1-2, 2012, p. 52-68).

forces de grande envergure, qui pèsent sur le développement des territoires. Le rapport entre ces deux univers semble à première vue antinomique. Toutefois, le fait de bien distinguer les deux niveaux de réalité concernés, à savoir le local et le global, nous permettra de voir comment nous pouvons articuler ces deux apports dans une compréhension plus ample du développement territorial.

Notre démarche dans le présent article sera la suivante : dans un premier temps, nous ferons le point sur les propos que nous avons tenus dans notre article de 1980; par la suite, nous passerons en revue quatre perspectives différentes concernant la notion d'obstacles structurels au développement et soulignerons ce qui nous apparaît comme les insuffisances de ces approches; enfin, nous présenterons un point de vue complétant celui des obstacles structurels, en proposant une analyse du développement territorial basée sur les initiatives locales et les stratégies d'acteurs. En conclusion, nous tenterons d'articuler la thématique des obstacles structurels avec celle des initiatives portées par les acteurs locaux.

1. Retour sur l'argumentaire de 1980

Les facteurs considérés dans l'article de 1980 étaient d'ordre politique, culturel et économique.

Dans le domaine du politique, les constats véhiculés par l'article se situaient à un haut degré de généralité et se résumaient à la difficulté, pour le système politique, à prendre en compte les besoins de la majorité de la population. Si le système est démocratique sur le plan formel, il ne l'est pas d'un point de vue social : les intérêts des grands propriétaires et des entreprises majeures sont mieux servis que ceux des simples salariés ou ceux des travailleurs indépendants. Il faudrait certes apporter toutes sortes de nuances, mais on peut penser que, dans les grandes lignes, ce constat continue d'être valide aujourd'hui. Inventer un nouveau système politique qui réglerait ce déficit démocratique n'est pas plus à portée de la main aujourd'hui que ce n'était le cas dans les années 1980. Toutefois, l'idée de chercher à réduire les inégalités de fortune ou de pouvoir et l'idée de chercher à doter les collectivités de moyens leur permettant d'aménager leur territoire et de mieux gérer leurs ressources demeurent des objectifs pertinents.

Par exemple, le Nouveau-Brunswick a connu, ces dernières années, un ensemble de revendications exigeant des changements

dans la gestion des territoires où est établie la population acadienne, afin de rendre cette gestion plus robuste et de resserrer les liens entre la population et son espace de vie. En particulier, prenant appui sur les recommandations du rapport Finn⁴, plusieurs ont réclamé une municipalisation complète du territoire, y compris des districts de services locaux jusque-là non incorporés⁵. Une telle revendication fait écho à des analyses menées dans les années 1990 par des chercheurs comme Léon Thériault⁶ ou des essayistes comme Jean-Marie Nadeau⁷, qui ont souhaité que les

-
- 4 Rapport du commissaire sur l'avenir de la gouvernance locale (Jean-Guy Finn, commissaire), *Bâtir des gouvernements locaux et des régions viables : Plan d'action pour l'avenir de la gouvernance locale au Nouveau-Brunswick*, Gouvernement du Nouveau-Brunswick, novembre 2008, 212 p.
 - 5 L'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) fait figurer en tête des 58 recommandations d'un rapport qu'elle publie en 2013 la « *pleine municipalisation du territoire* » (AFMNB, *Reconnaitre le nouveau rôle des municipalités pour assurer leur autonomie et le développement durable du Nouveau-Brunswick*, octobre 2013, 55 pages + annexes); le ministre responsable de la Révision stratégique des programmes au Nouveau-Brunswick a conduit une consultation au début de l'année 2015 dont les résultats ont été livrés dans le document *Impliquez-vous, Engagement public, Ce qui s'est dit* (mars 2015, 14 p.) : parmi les idées recueillies concernant les structures municipales, on trouve, à la page 7, des suggestions comme « *municipaliser toute la province en intégrant tous les districts de services locaux (DSL) dans les municipalités avoisinantes actuelles* », « *donner suite aux recommandations du rapport Finn et pousser pour un système de gouvernance simplifié pour les DSL et les municipalités* » ou, tout simplement, « *mettre en œuvre le rapport Finn* ».
 - 6 Dans le chapitre « *L'Acadie de 1763 à 1990, synthèse historique* » de l'ouvrage *L'Acadie des Maritimes* (sous la direction de Jean Daigle, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1993), Léon Thériault signale, pour la période contemporaine, un enjeu de « *contrôle [ou] maîtrise des facteurs qui influencent [l']avenir collectif [dont] des rouages administratifs plus représentatifs des Acadiens et des Acadiennes* » (p. 81).
 - 7 Jean-Marie Nadeau, dans son livre *Que le tintamarre commence! Lettre ouverte au peuple acadien* (Moncton, Éditions d'Acadie, 1992, 174 p.), plaide pour une autonomie politique accrue pour le peuple acadien. Un aménagement adéquat de la dualité, avec à la clé la multiplication d'institutions dites homogènes (créées par et pour la population acadienne), constituerait une voie valable pour l'acquisition d'une autonomie plus grande. « *L'autonomie globale, écrit-il, ne sera en fait que l'aboutissement normal de l'implantation de la dualité* » (p. 159). La chercheuse Michelle Landry, dans son livre *L'Acadie politique : histoire sociopolitique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick* (Québec, Presses de l'Université Laval, 2015, 158 p.), met quant à elle en évidence plusieurs revendications de dualité propres à cette époque. Elle accole à ce terme de dualité ceux de « *régionalisation* » (p. 108) et de « *décentralisation* » (p. 109).

Acadiens renforcent collectivement leurs pouvoirs en se dotant, entre autres, d'instruments plus conséquents au niveau local.

Dans le domaine culturel, l'article reprenait à son compte des constats effectués depuis fort longtemps déjà, tels que la condition minoritaire, les pertes provoquées par l'assimilation et les situations de rejet ou d'intolérance découlant de certains individus membres de la société majoritaire. Il est très difficile de se prononcer sur le degré auquel ces différents éléments peuvent affecter le développement des collectivités acadiennes. Leur poids est-il moindre ou plus grand aujourd'hui que ce n'était le cas il y a trois décennies? Ce qui est certain, c'est que ces facteurs sont toujours à l'œuvre et continuent de représenter des défis pour les collectivités et les individus.

Malgré tout l'intérêt que peut représenter l'analyse des obstacles politiques et culturels au développement en Acadie, ils ne seront pas discutés plus en détail dans le cadre du présent texte. La suite de l'exposé se concentrera sur l'aspect économique du développement. Dans un premier temps, il convient de revenir sur les composantes du diagnostic économique posé dans l'article de 1980. Il vaut la peine de s'attarder sur quatre des obstacles structurels qui avaient alors été mis en évidence.

1.1 Un manque de diversification

Le manque de diversification de l'économie des territoires acadiens soulignait alors le fait que les activités d'extraction dans le secteur primaire et les activités de première transformation dans le secteur secondaire occupaient une place relativement importante dans l'ensemble de la production de ces territoires. Cela est moins vrai aujourd'hui, étant donné les reculs de l'industrie minière et la réduction des activités dans le domaine des pâtes et papiers. De plus, il faut reconnaître que de nouvelles activités se sont ajoutées dans les services et la transformation des biens.

1.2 Un manque d'articulation entre les secteurs de l'économie

Dans tout ce qui concerne la récolte, l'extraction ou le traitement des matières premières, on peut penser que la situation actuelle présente en gros le même visage que dans les années 1980, en ce sens que la production est dans une large mesure axée sur le marché extérieur et que les paramètres de la croissance ou de

la décroissance dans chaque secteur ont peu d'influence sur les autres secteurs. En outre, même si elles distribuent localement des salaires importants, les entreprises ont des retombées limitées dans leur zone d'implantation. Par exemple, le travail de Jacques LaPrise⁸ sur les sociétés papetières au Nouveau-Brunswick a mis en lumière le fait que ces firmes empêchent l'utilisation des terres à d'autres fins, ce qui peut « *limiter grandement le développement de nouvelles entreprises* » (p. 148) et que, au total, « *peu d'entreprises locales [...] bénéficient directement* » de la présence des grandes compagnies forestières, ce qui empêche ces dernières de « *jouer un rôle de leader dans le développement économique régional* » (p. 153). Par ailleurs, les industries de biens et services qui desservent le marché intérieur connaissent une situation différente. Les complémentarités et les maillages entre les entreprises y sont plus fréquents et des amorces de grappes ou de *clusters* ont émergé. Cela se traduit par l'établissement de relations inter- et intrasectorielles, qui constituent un progrès par rapport à ce que l'on observait trois décennies plus tôt.

1.3 Un surplus économique qui sort de la région

Le constat qu'une partie du surplus économique quitte la région s'applique certes mieux aux activités des grandes entreprises vouées à l'exploitation des ressources qu'aux PME locales. Cela était le cas dans les années 1980 et cela continue d'être le cas aujourd'hui. Il importe cependant de prendre en compte le fait qu'en même temps que certaines grandes entreprises à propriété extrarégionale actives dans les ressources ont vendu leurs installations ou se sont retirées des régions acadiennes, on a vu s'accroître le nombre d'entreprises (souvent de petite taille ou de taille moyenne) à propriétaire acadien. Ce double mouvement qui a affecté la structure industrielle a pu susciter certains progrès, en ce sens que l'on peut penser qu'une part maintenant plus importante du surplus économique engendré dans les régions acadiennes y demeure et sert à alimenter la croissance locale.

8 Jacques LaPrise, « Partager les fruits de la forêt », dans Paul Larocque et Jean Larrivée (dir.), *Enjeux forestiers*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec, coll. « Cahiers du GRIDEQ », n° 20, 1991, p. 139–158.

1.4 Une économie orientée vers l'extérieur

Au-delà de la question du surplus qui quitte le territoire, les régions acadiennes ont connu et connaissent encore d'autres formes d'extraversion, autrement dit d'orientation vers l'extérieur. En 1980, cette situation d'économie extravertie se vérifiait bien, notamment dans les produits primaires et dans les biens intermédiaires issus de la première transformation des matières brutes, car, dans les deux cas, ces productions s'écoulent pour l'essentiel sur les marchés externes. Aujourd'hui, la situation est sensiblement la même et cela continue d'être une source de fragilité pour l'économie des régions acadiennes, dont le sort est partagé avec celui de plusieurs autres régions dans l'ensemble du territoire canadien. La théorie des *staples*, mise au point par l'historien Harold Innis et reprise par nombre d'auteurs, comme Mel Watkins⁹, insiste, pour décrire l'originalité de l'économie canadienne en général, sur des caractéristiques comme la place cruciale des matières premières, la propriété étrangère dans leur exploitation et l'importance des débouchés extérieurs pour les produits issus de leur transformation. Les régions acadiennes sont donc loin d'être un cas isolé. Il importe ici de noter que l'extraversion est souvent considérée comme la source de multiples vulnérabilités sur le plan économique. Une première vulnérabilité tient au fait qu'une partie des bénéfices de l'activité d'une région fuit vers l'extérieur et échappe ainsi aux habitants du territoire. Une deuxième vulnérabilité est liée à l'imprévisibilité des fluctuations économiques et au sentiment d'être à la merci de forces externes que personne, dans la population locale, ne peut maîtriser.

2. Quelques écoles de pensée sur les obstacles structurels

Les obstacles structurels que nous venons d'évoquer relèvent d'une perspective de recherche dite de la dépendance ou encore dite du développement périphérique. Le point de vue des auteurs qui s'y rattachent sera détaillé dans la section qui suit. Il ne s'agit toutefois pas du seul discours théorique sur la question des obstacles structurels au développement. Trois autres courants de pensée seront également abordés, soit l'approche que nous qualifions

9 Hugh Grant et David Wolfe (dir.), *Staples and Beyond : Selected Writings of Mel Watkins*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2006.

d'économico-géographique, la théorie des pôles de développement et l'école de la modernisation.

2.1 La perspective de la dépendance des régions périphériques

Plusieurs auteurs ont voulu, dans les années 1970, rendre compte des inégalités de développement entre les pays avancés et les pays dits « sous-développés ». Nous avons alors vu surgir des expressions comme « développement ou échange inégal »¹⁰, « développement dépendant »¹¹ ou « rapports centre-périphérie à l'échelle mondiale »¹². Pour tous ces auteurs, que bien des différences séparent par ailleurs, les pays sous-développés se caractérisaient par une position subordonnée dans la division internationale du travail. Cette infériorité se traduisait, chez certains, par une spécialisation dans la production des matières premières et par les écarts technologiques qui y sont associés, chez d'autres, par des rémunérations inférieures aux moyennes des salaires touchés par les ouvriers des pays avancés et par les transferts de valeur inhérents à ces inégalités salariales, et, chez d'autres encore, par l'assujettissement à des règles inéquitables dans les échanges commerciaux internationaux, permettant aux pays avancés de s'approprier une partie du surplus créé dans les pays satellites.

Ces propositions formulées dans le cadre des rapports internationaux ont donné lieu à des réflexions nouvelles sur les liens pouvant exister entre les territoires à l'intérieur des États-nations. La dépendance et le statut périphérique pouvaient-ils caractériser les régions moins développées à l'échelle des pays? Il ne pouvait s'agir de transposer mécaniquement les théories élaborées pour rendre compte des liens entre pays aux liens entre régions. Au prix d'adaptations importantes, certains auteurs ont apporté une réponse positive à la question¹³.

10 Arghiri Emmanuel, *L'échange inégal : essai sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*, Paris, François Maspero, coll. « Économie et socialisme », n° 12, 1979.

11 Fernando Henrique Cardoso, *Politique et développement dans les sociétés dépendantes*, Paris, Éditions Anthropos, 1971.

12 Samir Amin, *Le développement inégal : essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1973.

13 Alain Lipietz, *Le capital et son espace*, Paris, Maspero, coll. « Économie et socialisme », n° 34, 1977; Philippe Aydalot, *Dynamique spatiale et développement inégal*, Paris, Économica, 1976. D'autres auteurs ont poursuivi dans la même ligne de pensée et attestent de l'actualité de cette approche dans l'étude des réalités

Ainsi, ces auteurs considéraient que la dépendance et le statut périphérique étaient aussi le lot de certains territoires infranationaux : les spécialisations productives, les différences de rémunération et la nature des échanges économiques à l'intérieur des pays pouvaient provoquer une division du travail défavorable à certaines régions et ne leur laisser qu'un développement moindre et atrophié. Typiquement, les obstacles structurels évoqués dans l'article de 1980 (faible diversification, manque d'articulation entre les secteurs, surplus économique fuyant à l'extérieur, extraversion) sont des spécificités signalées par ces auteurs et peuvent être comptés au nombre des caractéristiques des régions périphériques engendrant une certaine dépendance envers les régions centrales. Malgré les changements qui ont pu se produire dans le vocabulaire et malgré le fait que l'on ne se réfère plus tellement de nos jours à ces auteurs, cette vision n'a pas perdu toute pertinence aujourd'hui. Cependant, aux réserves exprimées dans le retour que nous avons fait plus haut sur l'argumentaire de 1980, ajoutons que l'approche à laquelle nous souscrivions en 1980 comporte de sérieuses limites, sur lesquelles nous aurons l'occasion de nous attarder au point 5, à la fin de la présente section, sur les différentes écoles de pensée concernant les obstacles structurels au développement.

2.2 L'approche économique-géographique

On trouve chez Polèse et Shearmur, qui sont les deux principaux auteurs du rapport *La périphérie face à l'économie du savoir* paru en 2002, une analyse du développement d'une dizaine de régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique¹⁴. Leur

régionales. Signalons les travaux des chercheurs Claude Grasland et Gilles Van Hamme, qui ont analysé le phénomène des relocalisations en fonction du statut des territoires (centraux, semi-périphériques ou périphériques) autant à l'échelle des continents et des pays qu'à l'échelle infranationale des régions (« La relocalisation des activités industrielles : une approche centre-périphérie des dynamiques mondiale et européenne », *L'Espace géographique*, vol. 30, n° 1, 2010, p. 1-19). Dans la même veine, l'ouvrage *La production des espaces économiques* de Christian Vandermortten *et al.* aborde la situation des régions européennes selon qu'elles appartiennent au centre ou à la périphérie du continent (en particulier, le chapitre VII, intitulé « Les structures économiques régionales en Europe », dans le tome 2, intitulé *La formation des territoires*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2014, p. 133-255).

14 Mario Polèse, Richard Shearmur *et al.*, *La périphérie face à l'économie du savoir : la dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique*, Montréal, Centre

étude, qui relève de l'économie géographique¹⁵, fait une large place aux difficultés rencontrées par ces régions, dont plusieurs abritent une population acadienne (Gloucester, Madawaska et Moncton au Nouveau-Brunswick et le comté de Prince à l'Île-du-Prince-Édouard). Les auteurs, dans leur chapitre 10 consacré à l'avenir des régions étudiées dans l'ouvrage, abordent les facteurs susceptibles de constituer des obstacles à leur développement. Ces facteurs sont au nombre de quatre :

- la distance des marchés, qui se traduit par des coûts de transport plus élevés que dans les autres régions;
- le manque d'accès à des économies d'agglomération, soit en raison de l'absence, dans les régions, de villes de taille conséquente, soit à cause du trop grand éloignement des grands centres situés à l'extérieur du territoire;
- les salaires trop élevés, qui, dans plusieurs régions, empêchent la création de nouvelles entreprises (syndrome du rentier encombrant) et nuisent ainsi à la diversification économique des régions;
- l'existence de certaines législations ou réglementations plus favorables dans des juridictions voisines (effet de frontière qui jouerait au Canada entre les cadres provinciaux).

Le quatrième facteur est plutôt d'ordre institutionnel. Il n'est pas nécessairement facile à changer, mais on conçoit que des améliorations pourraient résulter d'une intervention publique bien ciblée. Quant aux trois premiers facteurs, ils peuvent être qualifiés

Urbanisation Culture et Société de l'Institut national de la recherche scientifique, et Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, coll. « Régions et économie du savoir », 2002, 237 p.

15 Les propositions de Polèse et Shearmur n'épuisent pas le courant de l'économie géographique, qui est traversé de multiples points de vue. Parmi les nombreux auteurs qui s'en réclament, Paul Krugman le présente comme ayant acquis une certaine maturité (« *middle-aged* », selon ses propres termes) et comme ne pouvant offrir qu'une explication partielle aux dynamiques économiques contemporaines : Paul Krugman, « The New Economic Geography, Now Middle-aged », *Regional Studies*, vol. 45, n° 1, janvier 2011, p. 1-7.

d'obstacles structurels. Ils agissent comme des lois d'airain, qui confinent ces régions à un développement moins poussé que celui des régions métropolitaines. Personne n'a, à proprement parler, de prise sur ces facteurs. D'une part, il n'y a pas de remède à la faible taille et à l'éloignement; d'autre part, le syndrome du rentier encombrant, qui vient des hauts salaires versés par quelques grandes entreprises « *très capitalisées* », à propriété souvent extrarégionale, crée une situation qui « *peut avoir des effets dévastateurs pour la diversité industrielle et l'entrepreneuriat local* » (p. 197), ce qui signifie que l'initiative locale n'arrive pas à prendre le relais en cas de déclin de l'activité relevant des investisseurs exogènes. Ces obstacles ne sont pas absolus, mais, dans l'esprit des auteurs, ils sont très puissants.

2.3 La théorie des pôles de développement

La théorie des pôles de développement a constitué une référence cruciale en matière de développement des régions. Son influence est restée grande jusque dans les années 1970. Même si elle a perdu aujourd'hui de son rayonnement, elle demeure importante comme jalon de la pensée en sciences régionales¹⁶. Elle a connu de nombreuses variantes et il n'est pas possible de rendre compte de cette diversité dans le présent texte. Les travaux de l'économiste français François Perroux sont reconnus comme l'une des sources majeures de cette théorie¹⁷. Pour Perroux, tout développement implique un déséquilibre, une impulsion qui déstabilise ce qui existe et qui fait surgir du nouveau. Pour lui, un pôle n'est pas, au premier chef, une réalité géographique, un point

16 En guise de signe de l'intérêt que la communauté scientifique continue de porter à la thématique des pôles de développement, il vaut la peine de mentionner la rubrique que lui consacre *l'International Encyclopedia of Human Geography* dans sa plus récente version, ainsi que la réédition d'un ouvrage publié il y a plus de quarante ans, au moment où la théorie des pôles était pour ainsi dire à son apogée : U. Rossi, « Growth Poles, Growth Centers », dans l'ouvrage collectif *International Encyclopedia of Human Geography*, Oxford, Elsevier, 2009, p. 651-656; et Malcolm J. Moseley, *Growth Centres in Spatial Planning*, New York, Pergamon Press, 1974, 192 p. (réédité dans un format électronique par Pergamon en 2013).

17 Benjamin Higgins et Donald J. Savoie (dir.), *Regional Economic Development: Essays in Honour of François Perroux*, Boston, Unwin Hyman, 1988, 415 p. Ce livre est issu d'une rencontre scientifique organisée par l'Institut canadien de recherche sur le développement régional de l'Université de Moncton. Quelques-unes des contributions rassemblées dans le livre sont consacrées à la question des pôles.

sur une carte. Il s'agit d'abord et avant tout d'une « *unité motrice* », c'est-à-dire d'un ensemble d'activités qui entraînent dans leur sillage d'autres activités, par un jeu de liaisons technologiques, financières, de marché, etc.

La notion de pôle a été reprise et réinventée en 1970 par le fameux rapport Higgins-Martin-Raynauld¹⁸, commandé par le gouvernement fédéral pour étudier le développement des régions du Québec. Ce rapport HMR a alimenté la réflexion sur le développement régional autant à l'extérieur du Québec qu'au Québec lui-même. La position défendue par les trois auteurs était que l'innovation ne s'épanouit que dans les métropoles. Seules les entités métropolitaines peuvent être désignées comme pôles de développement, en ce sens qu'elles seules ont la capacité de transmettre des impulsions motrices au reste de l'économie. Si les régions non métropolitaines sont capables d'augmenter leurs activités, on les désignera plutôt comme de simples pôles de croissance (et non de développement). Si croissance il y a pour elles, c'est parce qu'elles bénéficient du dynamisme des pôles métropolitains. Cette croissance n'est toutefois pas autonome. Tout se passe comme si les agents économiques des territoires non métropolitains n'avaient aucun contrôle sur les savoirs et les technologies qu'ils utilisaient et n'avaient pas la capacité de maîtriser les orientations de leurs activités de production et d'échange.

L'expression d'obstacle structurel au développement des régions non métropolitaines ne fait pas partie du vocabulaire des auteurs du rapport HMR. Sans forcer les choses, on pourrait toutefois très bien l'appliquer au manque d'autonomie et à l'absence de maîtrise technique et économique que la théorie des pôles dans sa version HMR pose pour ces territoires. Selon cette théorie, les régions non métropolitaines n'ont pas ce qu'il faut pour se développer par leurs propres moyens. Leur sort est entièrement lié à ce qui se passe dans les pôles métropolitains.

18 Benjamin Higgins, Fernand Martin et André Raynauld, *Les orientations du développement économique régional dans la province de Québec*, Ottawa, Ministère de l'Expansion économique régionale, 1970, 156 p. Ce document est parfois désigné sous l'appellation « Rapport HMR ».

2.4 *L'école de la modernisation*

L'école de pensée dite de la « modernisation » a connu son heure de gloire dans les années 1950 et 1960. Ce courant puise son inspiration dans la sociologie fonctionnaliste. Il affirme que le sous-développement ou le retard de développement est dû au fait que certaines sociétés ont conservé des structures vieillottes, des mentalités peu adaptées ou des habitudes de travail peu soucieuses de productivité. On trouve un bon exemple de cette pensée chez l'économiste Bert Hoselitz¹⁹. Cette vision du développement est encore véhiculée de nos jours, même si elle n'est plus autant encensée depuis quelques décennies²⁰.

C'est donc le caractère « traditionnel » de certains territoires qui expliquerait leur retard économique et, par conséquent, leur manque de développement. À condition d'imiter efficacement ceux qui ont déjà réussi, tous les pays et toutes les collectivités peuvent suivre le chemin du développement. Cette proposition était centrale chez les théoriciens de la modernisation. Cela a, par exemple, inspiré Walt Rostow dans son célèbre ouvrage publié au début des années 1960 et intitulé *Les étapes de la croissance économique*²¹ — ouvrage dans lequel il avance que les étapes qui mènent de la société traditionnelle au décollage, puis à la croissance soutenue, puis à la société de consommation de masse peuvent être franchies par toutes les sociétés, pourvu qu'elles adoptent les bonnes attitudes. Ce chemin passe par une modernisation des mentalités et des structures, dans le sens déjà tracé par les pays les plus avancés.

19 Bert F. Hoselitz, *Sociological Aspects of Economic Growth*, Glencoe, Free Press, 1960, 250 p.

20 Parmi les publications récentes qui portent sur la modernisation, notons un ouvrage synthèse d'Abbott, la réédition d'un livre de Harisson et un livre de Rabie qui, sans reprendre les termes exacts de la thèse modernisatrice, véhicule une position apparentée à celle-ci à certains égards : Lewis Abbott, *Theories of Industrial Modernization and Development: A Review* [ouvrage publié sous forme électronique], Manchester, Industrial Systems Research, 2013, 244 p.; David Harrison, *The Sociology of Modernization and Development*, Londres, Routledge, 2016, 216 p. [ouvrage initialement publié en 1988]; et Mohamed Rabie, *A Theory of Sustainable Sociocultural and Economic Development*, Londres, Palgrave Macmillan, 2016, 243 p.

21 Walt Withman Rostow, *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Éditions du Seuil, 1963, 255 p.

Pour l'école de pensée de la modernisation, la mentalité traditionnelle est un véritable obstacle structurel au développement. Pour susciter le développement et combler les écarts économiques avec le monde développé, il faut être en mesure de provoquer des changements dans les valeurs des populations et dans les institutions des territoires retardataires.

2.5 À quoi bon s'intéresser aux obstacles structurels?

Ce retour sur quatre courants de pensée portant sur les obstacles structurels qui entravent le développement des régions non métropolitaines et plus particulièrement des régions acadiennes soulève plusieurs questions. Les facteurs examinés présentent une grande diversité. Il ne fait pas de doute que cette liste pourrait encore s'allonger si d'autres courants étaient passés en revue. Chaque type d'obstacles peut apporter un éclairage sur la situation des régions non métropolitaines et aider à identifier la source des difficultés que ces régions rencontrent dans leur parcours. On peut certes discuter de la pertinence de ces obstacles. S'il n'est pas possible de les rejeter complètement, car ils comportent tous une part de validité, on peut cependant évaluer leurs limites.

Leur principale limite se résume au fait que tous ces obstacles qualifiés de structurels représentent autant de « macro-facteurs » qui sont excellents pour obtenir une vue d'ensemble, mais qui rendent mal compte de ce qui se passe sur le terrain. Les régions non métropolitaines subissent des influences marquantes et sont traversées par des tendances qui les désavantagent par rapport à d'autres territoires. Les macro-facteurs ont précisément le mérite d'attirer l'attention sur ces traits majeurs de la situation des régions. Il est évidemment important d'apprendre à connaître ces obstacles pour mieux composer avec eux.

Le risque cependant est de surplomber la réalité de trop haut et de perdre de vue ce qui émerge au ras du sol. Les macro-facteurs ne conditionnent pas tout. Les territoires sont traversés de dynamiques particulières, auxquelles il convient de s'arrêter. Cela constituera l'objet de la prochaine partie du texte.

En somme, l'idée de ne tenir compte que des obstacles structurels constitue une approche réductrice. Si l'on reprenait brièvement les principales propositions des quatre courants évoqués plus haut, les diagnostics qui en résulteraient concernant

le développement des régions acadiennes seraient sommaires et catégoriques dans tous les cas :

- selon la perspective de la dépendance des régions périphériques, les régions acadiennes seraient condamnées à un développement moindre et atrophié par rapport aux régions centrales;
- selon l'approche économique-géographique, les régions acadiennes seraient aux prises avec des handicaps insurmontables appelés « éloignement » et « faible urbanisation », qui réduisent leur dynamisme par rapport aux régions métropolitaines;
- selon la théorie des pôles telle qu'elle avait cours dans les années 1970, les régions acadiennes se heurteraient au mur de l'absence de maîtrise technologique de leurs entreprises et au manque radical d'autonomie de leurs agents économiques;
- selon l'école de la modernisation, les régions acadiennes buteraient contre le blocage de l'initiative qu'entraîne une tradition paralysante et feraient face à un retard économique décisif.

Ces perspectives ne sont pas réjouissantes. Cependant, ce n'est pas ce défaut qui les rend insuffisantes. Leur faille principale est d'être trop vagues et générales. De ce fait, elles doivent être complétées par d'autres apports, ce qui sera l'objet de la prochaine partie.

3. Un regard complémentaire : les initiatives locales et les stratégies d'acteurs

Notre propre réflexion sur les régions non métropolitaines s'est enrichie au fil des années. Après quatre années passées à l'Université de Moncton (1974-1978), nous avons enseigné à l'Université du Québec à Rimouski pendant une trentaine d'années (1978-2007) et nous avons mené pendant ce temps des recherches dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ainsi que dans d'autres régions similaires. Étant donné que les problèmes économiques de ces régions sont assez semblables aux problèmes des régions acadiennes, certains

des acquis qui découlent de nos recherches peuvent fournir un éclairage valable sur la situation des régions acadiennes.

Il convient d'abord d'affirmer que toutes les régions sont différentes. Les résultats de recherches menées dans des régions québécoises ne peuvent être extrapolés en totalité à des régions acadiennes, pas plus que des constats faits dans une région acadienne particulière ne s'appliquent mécaniquement à une autre région acadienne. Toute comparaison a donc ses limites. Par ailleurs, il faut être conscient qu'il n'y a pas de recette que l'on pourrait appliquer à coup sûr et qui permettrait de contourner les obstacles au développement. Avec ces deux précautions en tête, nous puiserons dans les résultats de recherches en équipe auxquelles nous avons participé pour illustrer l'importance des initiatives locales et des stratégies d'acteurs dans le développement des régions non métropolitaines.

Ces régions ne sont pas inertes. Les populations qui y habitent sont rarement résignées et inactives. Toutes sortes d'acteurs interviennent et prennent position sur les questions qui concernent leur avenir et celui du territoire où ils sont enracinés. On assiste à des revendications, on voit des groupes s'organiser pour défendre leurs intérêts, on observe l'émergence de résistances et de contestations.

Par ailleurs, les régions non métropolitaines recèlent un potentiel d'innovation économique et de renouvellement de leur tissu productif. Aucune n'est dépourvue de foyers d'initiative ou d'entreprises aux idées nouvelles²². Toutes disposent également de diverses sources de soutien, qu'il s'agisse de laboratoires de recherche, de centres de transfert technologique, de firmes spécialisées en recherche et développement ou en conseil technologique. Certes, ces diverses ressources ne sont pas aussi abondantes dans les régions non métropolitaines que dans les régions fortement urbanisées, mais elles existent bel et bien. De toute manière, ce qui compte vraiment, c'est l'accès à de telles

22 Ce fait est reconnu depuis longtemps par l'approche dite du « développement local ». On en trouve un exemple chez le géographe Rodolphe Lamarche, qui s'est intéressé à cette thématique dans les années 1990. Voir Rodolphe H. Lamarche, « Local Development: A Selected Review of the Literature », *Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales*, vol. 18, n° 2, été 1995, p. 235-254.

ressources. Si elles ne sont pas situées à proximité, il suffit qu'existe un maillage avec de telles sources²³, même si elles sont fort distantes, pour que l'innovation puisse se concrétiser.

Enfin, chaque région a son stock de capacités ancrées dans le milieu. Ce réservoir peut être plus ou moins garni, mais il importe de comprendre qu'aucune n'en est dépourvue. Lorsqu'elles sont activées, ces capacités débouchent souvent sur la création de nouvelles activités et sur la mise en place d'organisations originales qui répondent aux besoins du milieu. Il peut s'agir d'un comité d'action pour le développement dans un territoire donné ou d'une organisation qui touche plusieurs régions, comme le Conseil économique du Nouveau-Brunswick²⁴.

Nous aimerions donc souligner combien il est important de prendre en compte les stratégies des divers acteurs présents sur le terrain. Leurs démarches, leurs initiatives, leurs projets comptent pour beaucoup dans le développement des territoires. Notre cheminement comme chercheur qui a abouti à la prise en considération des stratégies des acteurs de terrain comme voie importante et indispensable dans l'analyse des dynamiques du développement s'est inscrit tout naturellement dans le parcours qu'a connu le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec (GRIDEQ), groupe de recherche auquel nous appartenons à l'Université du Québec à Rimouski. En effet, « *le début des années 1990 représente un tournant pour l'évolution intellectuelle du GRIDEQ, qui s'oriente vers un ensemble de notions nouvelles, visant à reconnaître le rôle moteur des acteurs sociaux dans les transformations d'ensemble des territoires* ». Les membres du groupe plaident alors pour « *un recentrage territorial du développement régional* » qui débouche sur l'idée d'une « *construction des territoires par l'action collective* »²⁵. Nous

23 Par exemple, l'Institut de recherche sur les feuillus nordiques – IRFN (campus d'Edmundston) pourrait fournir une expertise à un acteur économique du Nord-Est ou du Sud-Est.

24 Plusieurs cas d'organismes régionaux voués au développement économique sont mentionnés par Pierre-Marcel Desjardins dans son rapport de recherche très fouillé sur le Nouveau-Brunswick, *A Non-Homogeneous Periphery – Three Regions of New Brunswick: Madawaska, Gloucester and Kent-Westmorland*, Montréal, Centre Urbanisation Culture et Société de l'Institut national de la recherche scientifique et Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, 2002, 82 p.

25 Yann Fournis, « Le développement territorial entre sociologie des territoires et

allons maintenant puiser des exemples dans deux de nos propres recherches pour illustrer comment la prise en considération des stratégies des acteurs conduit à une meilleure compréhension du développement des régions.

La première recherche est un travail d'équipe, dont les résultats ont été publiés en 2000 dans un ouvrage intitulé *Gouvernance et territoires ruraux*. Cette recherche portait sur les localités dépendantes de la forêt²⁶.

Ces localités connaissent pour la plupart des difficultés : baisse du nombre des emplois, soubresauts découlant des restructurations dans l'industrie, etc. Toutes ne réagissent toutefois pas de la même façon. Certaines sont plus passives et subissent les changements qui les affectent. D'autres sont proactives et trouvent la capacité d'appliquer des solutions qui leur permettent de traverser les secousses engendrées par les crises ou les aléas de la vie économique.

Nous avons remarqué, avec nos coéquipiers de recherche, que, là où le tissu socio-économique est dense et où l'on trouve beaucoup d'associations, les habitants ont une vue plus précise et plus nuancée de l'avenir et les acteurs économiques sont plus dynamiques dans la recherche de solutions au problème de l'emploi, par exemple en s'impliquant au sein d'entreprises locales pour réaliser une production particulière dont la demande est soutenue sur les marchés (par exemple, bois de construction) ou encore en soutenant des efforts de diversification de l'activité (par exemple, plantation de pousses destinées au reboisement).

D'autres chercheurs ont signalé l'existence de processus semblables lorsqu'ils ont étudié les localités où les coopératives sont fortement implantées. Ces localités font preuve d'une meilleure résilience et d'un dynamisme plus affirmé que les localités comparables où les coopératives sont moins présentes ou carrément absentes. On peut penser ici à la région Évangéline

science régionale : la voix du GRIDEQ », *Revue d'économie régionale et urbaine*, octobre 2012, n° 4, p. 541.

26 Luc Bouthillier, Serge Côté, Jean Désy et Mario Carrier, « Viabilité des communautés dépendantes de la forêt », dans Mario Carrier et Serge Côté (dir.), *Gouvernance et territoires ruraux : éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, coll. « Science régionale », n° 5, 2000, p. 245-297.

à l'Île-du-Prince-Édouard et aux communautés de Lamèque et Miscou dans la péninsule acadienne²⁷.

La seconde recherche, menée en collaboration avec Marc-Urbain Proulx, a touché, entre autres sujets, à la question de l'innovation dans les entreprises régionales²⁸. Dans toutes les régions, même celles qui sont loin des métropoles, on trouve des entreprises qui ont mis au point de nouveaux produits ou inventé de nouvelles façons de réaliser leur production.

Un bon exemple serait celui des produits de niche qui intéressent des clients particuliers, souvent sur les marchés externes. Dans une industrie comme celle de la tourbe se côtoient une production standard et une production de spécialité. D'une part, on conditionne la matière brute pour la mettre dans des sacs et la vendre au loin : comme pour tout produit standard, il s'agit d'un marché sensible au taux de change et aux coûts de transport. D'autre part, on fait aussi des produits spécialisés (par exemple, des filtres pour les systèmes d'épuration des eaux), qui s'écoulent assez bien et dont les ventes sont moins affectées par les coûts de transport et le taux de change. Il y a souvent une bonne dose d'innovation qui intervient dans la mise au point de ces produits spécialisés. Autour de la tourbe, on voit aussi apparaître des nouveautés, comme la fabrication d'équipements spécialisés (pour la récolte, pour l'ensachage). Dans ces produits de niche et dans les produits nouveaux comme les équipements, il est notoirement plus facile de rivaliser avec la concurrence que dans les produits standards.

On peut ainsi identifier un peu partout des entreprises à succès et donc aussi des entrepreneurs à succès. Au fil des années, nous avons, en tant que chercheur, un peu changé nos vues sur la question de l'entrepreneurship. Il nous a toujours semblé que

27 Omer Chouinard, André Leclerc, Maurice Beaudin, Gilles Martin et Pricette Donovan-Vinagbe, « Contribution de la coopération, de l'économie sociale et des entreprises collectives dans le développement territorial des îles Lamèque et Miscou en Acadie du Nouveau-Brunswick », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 41, n° 1, 2010, p. 49-81.

28 Serge Côté et Marc-Urbain Proulx, *L'économie des régions périphériques du Québec et son renouvellement actuel* [rapport présenté à Développement économique Canada], Montréal, Centre Urbanisation Culture et Société de l'Institut national de la recherche scientifique, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, Chicoutimi et Rimouski, Centre de recherche sur le développement territorial, octobre 2002, 140 p.

la tendance à encenser les qualités des individus qui évoluent dans le rôle d'entrepreneur était critiquable. Trop souvent, on a considéré l'entrepreneur comme un héros, un demiurge. Cette vision de l'entrepreneur ressemble un peu à une image d'Épinal et n'est pas très utile pour comprendre le rôle joué par l'entrepreneur dans l'économie locale. Nous sommes demeuré réfractaire à cette mystique du dirigeant d'entreprise qui se distingue par ses qualités personnelles éminentes : leadership, vision, détermination, volonté de se réaliser, culte du changement, débrouillardise, astuce, etc.

Certains auteurs ont proposé d'autres conceptions de l'entrepreneur. Parmi les auteurs qui ont consacré leur carrière à l'étude de l'entrepreneurship, Pierre-André Julien présente l'entrepreneur comme étant en interaction avec toutes sortes d'autres acteurs, économiques et non économiques, ce qui est une façon plus adéquate de poser la question de son rôle²⁹. Dans la vision de Julien, qui s'appuie sur la théorie de l'agir communicationnel d'Habermas, l'activité de l'entrepreneur devient un stimulant pour d'autres activités dans le même milieu. Cela suppose une collecte et une circulation des informations. Les informations mises en commun se diffusent dans le milieu. Autrement dit, l'entrepreneur qui réussit ne le fait pas seul : d'une part, sa réussite personnelle dépend en grande partie des liens et des appuis que lui fournit son milieu; d'autre part, son activité a des effets sur les autres acteurs de son milieu.

Dans cette perspective, l'ancrage dans la collectivité est ce qui rend en partie possible la réussite de l'entrepreneur. Il faut comprendre aussi que la localité ou la région ne sont pas des entités fermées sur elles-mêmes et que, dans plusieurs cas, les entreprises doivent établir des maillages avec des partenaires stratégiques

29 Pierre-André Julien, « Entrepreneuriat et développement régional : le rôle de l'appropriation de l'information », dans Serge Côté, Juan-Luis Klein et Marc-Urbain Proulx (dir.), *Le Québec des régions : vers quel développement?*, Chicoutimi, UQAC-GRIR et Rimouski, UQAR-GRIDEQ, coll. « Tendances et débats en développement régional », n° 2, 1996, p. 63-85; Pierre-André Julien et Josée Saint-Pierre, *Dynamiser le développement régional par l'entrepreneuriat : mesures et clés pour agir*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2015, 508 p. Dans un sens convergent, Frank Moulaert et Jacques Nussbaumer consacrent un passage important de leur ouvrage à « l'entrepreneur marqué par la coopération » (*La Logique du développement territorial*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 42-43).

situés hors de leur zone d'implantation. Qu'il s'agisse d'agents économiques de la région ou d'agents externes, les liens entre acteurs contribuent donc à former un tissu socio-économique dans lequel les entreprises régionales s'insèrent et ils constituent par le fait même une assise pour le développement des régions.

Conclusion

Nous avons commencé cet article en rappelant les arguments qui avaient été les nôtres en 1980. Nous avons alors identifié un certain nombre d'obstacles structurels qui s'opposaient au développement en Acadie. Un simple regard lucide sur la situation contemporaine suffit à nous persuader que plusieurs des obstacles sont toujours présents aujourd'hui. Pour autant, cela ne signifie pas que l'Acadie est vouée à ne jamais connaître le développement. Nous sommes revenu sur les fondements de la vision qui nous animait en 1980, soit celle de la dépendance des régions périphériques, pour en évaluer la portée. Dans cette foulée, nous avons fait le même exercice sur les fondements de trois autres perspectives analytiques : premièrement, celle que nous avons appelée l'approche économique-géographique, en deuxième lieu la théorie des pôles de développement et, enfin, l'école de la modernisation.

Nous avons alors émis l'idée que les raisonnements fondés sur l'identification d'obstacles structurels au développement, sans être faux, comportaient des limites intrinsèques. La principale limite de ces pistes d'analyse est de se situer à un niveau très élevé de généralité et de s'en tenir essentiellement à ce que nous avons appelé des macro-facteurs. Nous pensons que ces macro-facteurs demeurent pertinents en tant qu'éléments de contexte. En effet, la prise en considération de ces macro-facteurs peut être éclairante pour comprendre les contraintes qui pèsent sur le développement des régions acadiennes.

Ceci étant dit, nous avons plaidé pour une compréhension plus enracinée, en quelque sorte, des processus de développement en proposant de mettre principalement l'accent sur les stratégies d'acteurs et sur les initiatives locales. Cet ancrage plus concret des processus de développement rejoint entièrement la réalité que recouvre la notion de prise en charge. En effet, la prise en charge suppose que les ressorts du développement sont endogènes et que les acteurs sont à la source des initiatives de développement

territorial. Les rapports que les acteurs ou agents entretiennent entre eux, parfois dans la coopération et parfois dans le conflit, constituent la toile de fond sur laquelle s'écrit l'histoire du développement des territoires. Les acteurs ou agents en question sont diversifiés. Ils appartiennent tantôt à la sphère économique (chefs d'entreprise, travailleurs, travailleuses, syndicats, etc.), tantôt à la sphère politique (élus, élues, gestionnaires publics), tantôt à la sphère sociale (citoyens, citoyennes, membres d'associations, bénévoles, etc.). Certains habitent dans le territoire; d'autres, dont la contribution peut être essentielle, se trouvent à l'extérieur du territoire. Le développement du territoire dépend de la qualité, de l'intensité, de la pertinence et de la constance de leurs interactions. Pour autant, nous ne voulons pas accoler une connotation volontariste à l'expression « prise en charge ». Dans notre esprit, il ne peut y avoir d'injonction commandant le développement ou de déclaration péremptoire le justifiant. La prise en charge devrait plutôt être vue, simplement, comme le résultat des interactions des différents agents, tels que ceux évoqués plus haut, à l'échelle d'un territoire.

Comment les obstacles structurels au développement se conjuguent-ils avec cette dynamique d'acteurs? Il faut d'abord affirmer une certaine indépendance entre les deux ordres de phénomènes. Si la dynamique propre à chaque territoire n'est pas dictée par les obstacles structurels au développement, elle n'est pas non plus anéantie ou supplantée par ces mêmes obstacles. Ces derniers devraient être vus comme des éléments de contexte dans lesquels se déroule la dynamique d'acteurs. Comme pour tout élément de contexte, il vaut mieux en être informé et saisir de quoi il retourne, afin de poser les gestes les plus adaptés à la situation.

Il est donc important de bien connaître les obstacles structurels au développement et d'en tenir compte. Cependant, ils ne font pas foi de tout. S'arrêter seulement aux grandes tendances, aux indicateurs globaux, aux méga-modèles d'explication — aux macro-facteurs, comme nous les avons appelés — ne procure qu'une vision partielle de la situation des régions. Se situer uniquement à un tel degré de généralité empêche de repérer les foyers de dynamisme qui se manifestent un peu partout. Les initiatives locales et les stratégies

d'acteurs sont d'indispensables éléments de compréhension de ce qui stimule le développement, comme de ce qui le contrarie ou le bloque.